



SELECTION DE L'OISE FUTSAL U16-U17 INTERDISTRICT DES HAUTS DE FRANCE Mercredi 22 janvier 2025

Les joueurs ci-dessous sont convoqués le **Mercredi 22 janvier 2025 à 7h45** au stade municipal de CAUFFRY (15 rue du Clos Germain) pour participer à l'interdistrict Futsal U16-U17 à MERICOURT (Salle Jules Ladoumègue, Avenue Jeannette Prin - 62680 MERICOURT)

Le déplacement se fera OBLIGATOIREMENT (à l'aller comme au retour) en car à la charge du DISTRICT et uniquement pour les joueurs et l'encadrement. Le repas du midi est pris en charge par la ligue. Retour prévu vers 19h45

AS BEAUVAIS OISE

DECAMME Mylan

ENT. NOGENT-LAIGNEVILLE FUTSAL

HSAINI Wassim
GRAINE Ayyoub
KA Oumar
BABA Amadou
RODRIGUES Alessandro

US LE PAYS DU VALOIS

TAZE Nicolas GB

US CHANTILLY

CORDIER Emilien GB
LABANOVSKI Loïc

FC CHAMBLY

BENEDETTO Gianni

Chaque joueur doit venir :

- . Avec sa gourde personnelle
- . Des chaussures adaptées à la pratique du Futsal (Pas de running)
- . Son nécessaire de douche
- . **Son autorisation parentale**

Encadrement : MM. BESSE (07.57.01.53.16), BORGES DE BRITO, DUMBARDON, MFUMU, BAUCHY

ARTICLE 8 DU REGLEMENT PARTICULIER DE LA LIGUE - LES SELECTIONS

*Tout joueur désigné à l'honneur de participer à un match de pré-sélection ou de sélection de Ligue ou de District qui déclare être indisponible ne peut disputer aucun **des deux matches officiels** suivants sans préjudice des sanctions qui pourraient être prises à son égard.*

Toutefois, le Conseil de Ligue, de District ou les Commissions intéressées peuvent sur présentation d'une excuse reconnue valable, limiter ou supprimer les interdictions et sanctions qui précèdent.

Tout club ayant conseillé à un de ses joueurs de s'abstenir de porter les couleurs de la Ligue ou du District est pénalisé d'une amende et le ou les dirigeants responsables peuvent être suspendus.

La présidente, Nathalie DEPAUW

Destinataires : clubs, encadrement, M. MAIGRET, M. CHAPRON, M. HAROUN